

Rapport sur la situation financière (*public disclosure*)

Exercice 2021

Table des matières

1. PRÉAMBULE	5
1.1 GÉNÉRALITÉS.....	5
1.2 MANAGEMENT SUMMARY	5
2. ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE.....	6
2.1 INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	6
2.1.1 INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE, SUR LES OBJECTIFS ET SUR LES PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITÉ	6
2.1.1.1 STRATÉGIE	6
2.1.1.2 OBJECTIFS.....	6
2.1.1.3 PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITÉ	6
2.1.2 APPARTENANCE (ÉVENTUELLE) À UN GROUPE ET INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS / TRANSACTIONS INTRAGROUPES QUI SONT PERTINENTS POUR L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	6
2.1.3 INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX DÉTENTEURS DE PARTS AU SENS DE L'ARTICLE 4 AL. 2 LET F LSA.....	6
2.1.4 LISTE DES PRINCIPALES SUCCURSALES.....	6
2.1.5 INFORMATIONS SUR L'ORGANE DE RÉVISION EXTERNE EN VERTU DE L'ART. 28 LSA ET SUR L'AUDITEUR RESPONSABLE ..	6
2.1.6 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	6
3. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	7
3.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	7
3.1.1 INFORMATIONS SUR LES PRIMES, LES COÛTS, LES SINISTRES ET LES PRESTATIONS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ) ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	7
3.1.2 COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS DANS LA SEGMENTATION DES MODÈLES QUANTITATIFS «RÉSULTATS INDIVIDUELS NV » ET « RÉSULTATS INDIVIDUELS V »	8
3.2 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RÉSULTAT FINANCIER DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	8
3.2.1 INFORMATIONS SUR LES PRODUITS DES PLACEMENTS ET LES CHARGES FINANCIÈRES ET FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS PENDANT L'EXERCICE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ), PAR CATÉGORIE D'ACTIFS	8
3.2.2 COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.....	9
3.2.3 COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS	10
3.2.4 INFORMATIONS SUR LES BÉNÉFICES ET LES PERTES DIRECTEMENT LIÉS AUX FONDS PROPRES	10
3.2.5 INFORMATIONS SUR D'AUTRES PRODUITS ET CHARGES NOTABLES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE ET COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT	10
4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	11
4.1 INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE AINSI QUE SUR LES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	11
4.2 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	11
4.2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME UTILISÉ, Y COMPRIS LES STRATÉGIES EN MATIÈRE DE RISQUES, LES MÉTHODES ET LES PROCESSUS	11
4.2.2 DESCRIPTION DES FONCTIONS GESTION DES RISQUES, RÉVISION INTERNE ET COMPLIANCE ET DE LEUR IMPLÉMENTATION DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	11
4.2.3 PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA GESTION DES RISQUES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	12
4.2.4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE MIS EN PLACE DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	12
5. PROFIL DE RISQUE	13
5.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE PROFIL DE RISQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	13
5.1.1 CATÉGORIES DE RISQUES.....	13
5.1.1.1 RISQUE D'ASSURANCE	13
5.1.1.2 RISQUE DE MARCHÉ	13
5.1.1.3 RISQUE DE CRÉDIT	13

5.1.1.4	RISQUE OPÉRATIONNEL (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES).....	13
5.1.1.5	AUTRES RISQUES IMPORTANTS (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES)	13
5.2	INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE, Y COMPRIS SON EXPOSITION DÉCOULANT DES PRINCIPALES POSITIONS HORS BILAN ET DU TRANSFERT DE RISQUES VERS DES SOCIÉTÉS AD HOC (SPECIAL PURPOSE VEHICLES, SPV).....	14
5.2.1	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS L'ENTREPRISE EST EXPOSÉE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ÉVENTUELS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE	14
5.2.2	DESCRIPTION DES MESURES POUR ÉVALUER CES RISQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ÉVENTUELS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE	14
5.3	DESCRIPTIONS	14
5.3.1	DESCRIPTION DES PRINCIPALES CONCENTRATIONS DE RISQUES AUXQUELLES L'ENTREPRISE D'ASSURANCE EST EXPOSÉE	14
5.3.2	DESCRIPTION DES OUTILS UTILISÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ET DES PROCESSUS DESTINÉS À SURVEILLER LEUR EFFICACITÉ DURABLE	14
6.	EVALUATION	15
6.1	INFORMATIONS EN VUE D'UNE ÉVALUATION DES ACTIFS PROCHE DU MARCHÉ À DES FINS DE SOLVABILITÉ.....	15
6.1.1	VALEUR DES ACTIFS VENTILÉS EN CLASSES D'ACTIFS (SELON LA RÉPARTITION DANS LES MODÈLES QUANTITATIFS).....	15
6.1.2	DESCRIPTION DES BASES ET DES MÉTHODES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	15
6.1.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DE CHAQUE CLASSE D'ACTIFS SI LES BASES ET LES MÉTHODES PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE L'ÉVALUATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	15
6.2	INFORMATIONS EN VUE D'UNE ÉVALUATION PROCHE DU MARCHÉ DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE À DES FINS DE SOLVABILITÉ	15
6.2.1	VALEUR BRUTE ET NETTE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE	15
6.2.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	16
6.2.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS SI LES BASES, LES MÉTHODES ET LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE L'ÉVALUATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	16
6.3	INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT MINIMUM.....	16
6.3.1	VALEUR DU MONTANT MINIMUM ET DES AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL CIBLE	16
6.3.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR DÉTERMINER LE MONTANT MINIMUM	16
6.4	INFORMATIONS QUANT À L'ÉVALUATION PROCHE DU MARCHÉ DES AUTRES ENGAGEMENTS À DES FINS DE SOLVABILITÉ ...	16
6.4.1	VALEUR DES PROVISIONS POUR AUTRES ENGAGEMENTS	16
6.4.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	17
7.	GESTION DU CAPITAL	17
7.1	INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	17
7.1.1	OBJECTIFS, STRATÉGIE ET HORIZON TEMPOREL DE LA PLANIFICATION DU CAPITAL	17
7.1.2	STRUCTURE, MONTANT ET QUALITÉ DES FONDS PROPRES INDIQUÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	17
7.1.3	DESCRIPTION DES ÉVENTUELS CHANGEMENTS NOTABLES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	17
7.1.4	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN CAS DE DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE LES FONDS PROPRES INDIQUÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS ÉVALUÉS DE MANIÈRE PROCHE DU MARCHÉ À DES FINS DE SOLVABILITÉ	17
8.	SOLVABILITÉ	19
8.1	INFORMATIONS SUR LE MODÈLE DE SOLVABILITÉ RETENU. LE CAS ÉCHÉANT, JUSTIFICATION DU CHOIX D'UN MODÈLE INTERNE, CARACTÉRISTIQUES ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'APPROBATION PAR LA FINMA).....	19
8.1.1	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL CIBLE	19
8.1.1.1	RÉPARTITION DU CAPITAL CIBLE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES	19
8.1.1.2	RÉPARTITION DU RISQUE DE MARCHÉ ET DU RISQUE D'ASSURANCE ENTRE LEURS PRINCIPALES COMPOSANTES ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	20
8.1.2	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL PORTEUR DE RISQUE	21
8.1.2.1	RÉPARTITION DU CAPITAL PORTEUR DE RISQUE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES.....	21
8.1.2.2	COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.....	21

8.2	COMMENTAIRE SUR LA SOLVABILITÉ	21
8.3	PRÉCISION	22
9.	ANNEXES	22

1. Préambule

Le présent rapport est rédigé en application de la circulaire 2016/2 « Publication – assureurs (public disclosure) » dans sa version du 22 août 2019 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016 de la FINMA.

Les informations publiées correspondent à celles qui ont été fournies dans les rapports à la FINMA en vertu des art. 25 LSA et 53 OS.

Tous les montants du présent rapport sont indiqués en CHF.

1.1 Généralités

La SRPJ a été créée en 1984 afin de faire bénéficier les agriculteurs et les viticulteurs d'une assurance de protection juridique professionnelle. Elle pratique son activité exclusivement par le biais de contrats collectifs passés avec des institutions liées à l'agriculture.

En assistant les chefs d'exploitation qui sont confrontés à des difficultés d'ordre juridique, la SRPJ est naturellement devenue un instrument de la défense professionnelle agricole et viticole vaudoise, fribourgeoise, jurassienne, neuchâteloise et bernoise et depuis peu valaisanne. Elle offre notamment des conseils et informations juridiques, une assistance dans les démarches extrajudiciaires et certaines procédures judiciaires ainsi que la prise en charge de tout ou partie des frais résultant des démarches amiables et judiciaires.

La SRPJ couvre principalement les litiges à caractère professionnel et parfois privé dans les domaines tels que : les réclamations civiles, les litiges avec les assurances sociales ou privées, la défense pénale et administrative, les accidents de circulation et les infractions à la législation sur la circulation routière, les litiges résultant de l'existence ou de l'application d'un contrat régi par le Code des obligations, les litiges relatifs à des biens-fonds servant à l'exploitation du domaine ainsi que les litiges successoraux.

Pour les trois quarts au moins de l'effectif de ses assurés, la SRPJ évite toute anti-sélection. Par exemple, les membres de la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurance (ci-après FRV), qui est l'actionnaire unique de la société, sont assurés automatiquement du seul fait de leur sociétariat.

1.2 Management summary

Le management summary décrit les principales modifications éventuelles intervenues durant l'exercice sous revue en relation avec les sous-chapitres présentés aux Cm 18 à 82.

L'exercice 2021 de la SRPJ a été principalement marqué par les bons résultats observés sur les marchés financiers. Le montant des primes encaissées n'a que peu évolué (-0.3%), alors que celui des prestations a diminué de 14.7%. Le nombre de sinistres est en baisse (-7.0%), même si la sollicitation du service juridique, comme en témoigne l'augmentation des fiches téléphoniques. Les provisions techniques nécessaires sont restées relativement stables (-1.2%). Les bons résultats observés sur les marchés financiers ont quant à eux permis une attribution importante aux provisions techniques de sécurité et pour fluctuation (21.8%) ainsi qu'à la provision non technique pour cours sur titres (+26.3%). Le risque d'assurance a légèrement baissé (-3.3%), principalement en raison de la baisse des engagements d'assurance et du coefficient de variation du risque stochastique, alors que le risque de marché a lui augmenté (+7.2%) suite à la hausse de la fortune investie. La SRPJ affiche un quotient SST de 355.0%, supérieur de plus de 46 points de pourcentage à celui obtenu lors de l'exercice précédent, principalement en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers.

2. Activités de l'entreprise

2.1 Informations sur l'activité de l'entreprise d'assurance

2.1.1 Informations sur la stratégie, sur les objectifs et sur les principaux segments d'activité

Si l'extension géographique de ses activités est un objectif potentiel à moyen terme – le contrat conclu avec la Chambre valaisanne d'agriculture en 2019 en étant la preuve – la SRPJ continue de mener pour l'heure une stratégie basée sur la consolidation de ses acquis.

2.1.1.1 Stratégie

La stratégie de la SRPJ demeure celle suivie avec succès et sans difficultés particulières depuis plus de 30 ans, soit celle d'une société dont la vocation n'est pas de faire du bénéfice, mais de rendre le meilleur service possible aux adhérents. Ainsi la stratégie reste la même : traiter le plus de cas à l'interne afin de limiter les honoraires d'avocats et favoriser les règlements à l'amiable afin de limiter les frais de justice. C'est en effet grâce à cela que la SRPJ pourra continuer à percevoir les primes les plus basses possibles.

2.1.1.2 Objectifs

Les objectifs de la SRPJ sont ceux de poursuivre l'opération consistant à consolider la situation en matière de provisions et mettre l'accent sur la prévention, le règlement amiable des litiges et la sélection des mandataires pour limiter les coûts externes afin de pouvoir continuer à appliquer les primes les plus basses possibles, tout en respectant les directives en matière de compliance de la FINMA.

2.1.1.3 Principaux segments d'activité

La SRPJ pratique exclusivement l'assurance de protection juridique dans le milieu rural et dans un esprit de défense professionnelle.

2.1.2 Appartenance (éventuelle) à un groupe et informations sur les processus / transactions intragroupes qui sont pertinents pour l'entreprise d'assurance

La SRPJ n'appartient à aucun groupe d'assurances.

2.1.3 Informations sur les principaux détenteurs de parts au sens de l'article 4 al. 2 let f LSA

L'entier des parts du capital-actions de la SRPJ, soit CHF 4 millions, est détenu par la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales (FRV).

2.1.4 Liste des principales succursales

La SRPJ ne possède aucune succursale.

2.1.5 Informations sur l'organe de révision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur responsable

L'organe de révision externe choisi par la SRPJ est la société Ferax Treuhand AG à Zürich, agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

2.1.6 Principaux événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'est à relever pour l'exercice 2021 de la SRPJ.

3. Résultats de l'entreprise

3.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat technique de l'entreprise d'assurance

3.1.1 Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité) et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Les primes, les coûts et les prestations pendant la période sous revue (comparés aux chiffres de l'exercice précédent) sont présentés dans le cadre du tableau suivant :

Primes, coûts et prestations pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent			
	2021	2020	Évolution
Primes encaissées	2'084'155	2'090'503	-0.3%
Primes FRV	1'400'000	1'400'000	0.0%
Primes UPF	100'000	109'861	-9.0%
Primes BEBV et CAJB	46'800	52'450	-10.8%
Primes AGRISANO	497'355	488'192	1.9%
Primes CVA	40'000	40'000	n/a
Coûts	-	-	n/a
Prime payée au réassureur	-	-	n/a
Sinistres (dossiers couverts)	426	455	-6.4%
FRV	221	236	-6.4%
UPF	17	24	-29.2%
LOBAG/CAJB	18	27	-33.3%
AGRISANO	170	168	1.2%
Prestations	354'013	415'249	-14.7%
FRV	170'592	209'271	-18.5%
UPF	32'840	51'852	-36.7%
LOBAG/CAJB	11'680	51'561	-77.3%
AGRISANO	138'901	102'565	35.4%
Participations	63'976	60'786	5.2%
FRV	27'376	33'425	-18.1%
UPF	6'864	7'376	-6.9%
LOBAG/CAJB	2'637	9'112	-71.1%
AGRISANO	27'099	10'873	149.2%

Les primes diminuent de CHF 6'348 (-0.3%). Pour rappel, le contrat conclu avec la CVA ne permet à ses membres que d'obtenir un renseignement juridique par année auprès la SRPJ, si bien qu'aucune prestation n'est versée dans le cadre de cette convention. Le nombre de sinistres couverts et le montant des prestations versées sont en diminution, respectivement de 29 (-6.4%) et CHF 61'235 (-14.7%), alors que les participations affichent une hausse de CHF 3'190 (+5.2%).

3.1.2 Commentaire de ces renseignements dans la segmentation des modèles quantitatifs « Résultats individuels NV » et « Résultats individuels V »

Chacun des résultats présentés ci-dessous est la somme des informations communiquées dans l'annexe au présent rapport « Modèles quantitatifs », document fourni par la FINMA.

- Primes perçues
Les informations concernant les primes perçues pour l'exercice 2021 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes », dans la colonne « Ex. préc. ».
- Autres produits de l'activité d'assurance
Les informations indiquées dans cette rubrique se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus et représentent le montant des participations reçu de ses assurés par la SRPJ. Pour rappel, la SRPJ demande à ses assurés de contribuer à hauteur de 20% au règlement des honoraires versés aux mandataires externes.
- Charges de sinistres : montants payés bruts
La charge de sinistres payée pour l'exercice 2021 se trouve à la première page de l'annexe citée ci-dessus sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts », dans la colonne « Ex. préc. ».

3.2 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat financier de l'entreprise d'assurance

3.2.1 Informations sur les produits des placements et les charges financières et frais de gestion des placements pendant l'exercice sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité), par catégorie d'actifs

Produits financiers 2021				
	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	33'779	72'591	0	106'370
Participations				0
Titres à revenu fixe	45'591	0	8'964	54'554
Prêts				0
Hypothèques				0
Actions	48'938	642'322	47'079	738'339
Autres placements				0
Liquidités	5'922			5'922
Total	134'230	714'913	56'042	905'185

Charges financières 2021				
	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	5'376	6'944	0	12'320
Participations				0
Titres à revenu fixe	16'006	129'359	2'936	148'301
Prêts				0
Hypothèques				0
Actions	11'723	5'074	197	16'995
Autres placements				0
Liquidités	20'473			20'473
Total	53'578	141'377	3'133	198'089

3.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Produits financiers				
	2021	2020	Évolution	
Biens immobiliers	106'370	138'137	-23.0%	
Participations	0	0	n/a	
Titres à revenu fixe	54'554	80'513	-32.2%	
Prêts	0	0	n/a	
Hypothèques	0	0	n/a	
Actions	738'339	260'376	183.6%	
Autres placements	0	0	n/a	
Liquidités	5'922	22'929	-74.2%	
Total	905'185	501'956	80.3%	

Charges financières				
	2021	2020	Évolution	
Biens immobiliers	12'320	31'850	-61.3%	
Participations	0	0	n/a	
Titres à revenu fixe	148'301	29'811	397.5%	
Prêts	0	0	n/a	
Hypothèques	0	0	n/a	
Actions	16'995	28'206	-39.7%	
Autres placements	0	0	n/a	
Liquidités	20'473	3'382	505.4%	
Total	198'089	93'249	112.4%	

3.2.3 Commentaire de ces renseignements

La hausse des produits des placements étant supérieure à celle des charges financières, le rendement net augmente par rapport à l'exercice 2020 comme le montre le tableau suivant :

Rendement net des placements			
	2021	2020	Évolution
Biens immobiliers	94'051	106'287	-11.5%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	-93'747	50'702	-284.9%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	721'344	232'170	210.7%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	-14'551	19'547	-174.4%
Total	707'096	408'707	73.0%

La SRPJ possède une provision pour fluctuation de valeur dont le montant au bilan 2021 s'élève à CHF 1'631'533, ce qui correspond à 16.3% de la valeur des placements au bilan. Le bilan est établi à la clôture des comptes. Ce qui est inscrit dans les comptes au bilan correspond donc à ce qu'il reste dans les comptes lors du bouclage comptable. Ce « coussin de sécurité » supplémentaire servant à faire face à d'éventuels exercices défavorables sur les marchés financiers, a pu être approvisionné cette année grâce aux bons résultats observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2021.

3.2.4 Informations sur les bénéfices et les pertes directement liés aux fonds propres

Il n'y a eu aucune opération de cet ordre à la SRPJ lors de l'exercice 2021.

3.2.5 Informations sur d'autres produits et charges notables pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent

Il n'y a eu aucun produit ni charge notable pendant la période sous revue.

4. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

4.1 Informations sur la composition du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise d'assurance ainsi que sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration de la SRPJ est composé des personnes suivantes :

- M. Claude Baehler, président, depuis le 2 juin 2015 ;
- M. Luc Thomas, administrateur, depuis le 10 juin 1998 ;
- M. Patrick Torti, administrateur, depuis le 2 septembre 2008 ;
- Mme Lorella Pfirter, administratrice, depuis le 9 juin 2011 ;
- Mme Sabine Bourgeois Bach, administratrice, depuis le 11 juin 2020.

M. Michael Molnar est directeur de la SRPJ depuis le 3 août 2018.

4.2 Informations sur la gestion des risques de l'entreprise d'assurance

4.2.1 Description du système utilisé, y compris les stratégies en matière de risques, les méthodes et les processus

Les stratégies en matière de risques sont déterminées par le conseil d'administration de la SRPJ qui délègue à la direction l'assurance de l'existence d'une mise en œuvre et d'un suivi.

La notion de risques comprend tous ceux auxquels la société est exposée, tels que l'environnement politique, économique et social, mais aussi ceux liés à son fonctionnement et à son développement. Ces risques sont gérés dans le Système de contrôle interne (SCI), dans lequel tous les processus utilisés dans le cadre des activités de la société sont décrits, avec leurs risques inhérents et les moyens mis en place pour les éviter, les limiter ou y remédier. Le Own Risk Solvency Assessment (ORSA) et le Business Continuity Management (BCM) auxquels la SRPJ est astreinte, sont des outils spécifiques permettant également de gérer les risques et ils sont intégrés dans le SCI.

Pour gérer concrètement l'ensemble des risques, un nouveau logiciel a été acquis en 2021. En outre, le secteur de la gestion des risques et du SCI a été renforcé par l'arrivée d'une nouvelle ressource engagée par la Société d'assurance dommages FRV SA (ci-après « SAD »), dont la mission première a précisément été de commencer à transférer les données de l'ancien logiciel vers le nouveau, avec un haut degré d'esprit critique, de telle sorte à ce que soient vérifiées la pertinence et l'exactitude de l'ensemble des données.

4.2.2 Description des fonctions gestion des risques, révision interne et compliance et de leur implémentation dans l'entreprise d'assurance

La gestion des risques et la tenue à jour du SCI incombe à la ressource spécialisée engagée par la SAD auprès de laquelle tous les processus sont centralisés. C'est donc à elle de veiller, sous la supervision du directeur, à ce que chaque changement de processus et ses risques soient non seulement analysés, mais également décrits.

Le contrôle du SCI est confié par le conseil d'administration à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, à laquelle la SRPJ est également rattachée.

La SRPJ est libérée de la révision interne.

La compliance, qui permet d'évaluer l'adéquation des principes, processus et structures (de contrôle) mis en place par la SRPJ afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes, est de la responsabilité du conseil d'administration. Ce dernier en délègue la mise en œuvre au directeur, qui s'appuie là sur l'actuaire et sur

le service juridique. Cette compliance est divisée en deux thèmes : le cadre légal (externe) et le cadre administratif (interne).

4.2.3 Principales modifications intervenues dans la gestion des risques pendant la période sous revue

Les relations entre l'actuaire et l'actuaire responsable, de même que les discussions entre le métier et l'actuariat dans le cadre de l'établissement des provisions techniques et finalement le contrôle périodique des droits d'accès, de la restauration des données et de l'environnement légal ont été formalisés dans le SCI au travers de différents formulaires de contrôle datés et signés par les acteurs concernés.

4.2.4 Présentation générale du système de contrôle interne mis en place dans l'entreprise d'assurance

Comme cela est prévu dans le cadre du règlement d'organisation, le conseil d'administration adopte les lignes directrices et les principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il charge la direction de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le SCI permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La gestion des risques et du SCI est fondée sur les trois niveaux suivants :

- le premier niveau est assumé par le management et les unités opérationnelles (collaborateurs métiers) ;
- le deuxième niveau est assuré par le service actuariel et la ressource spécialisée dans les systèmes de contrôle interne engagée par la SAD qui se partagent les fonctions de contrôle, notamment les fonctions de « compliance », d' « actuariat » et de « coordination du SCI. » ;
- la revue indépendante des risques et contrôles du SCI assurée par des experts-réviseurs agréés issus de Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, forme le troisième niveau.

Les fonctions de contrôles disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

5. Profil de risque

5.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le profil de risque de l'entreprise d'assurance

5.1.1 Catégories de risques

5.1.1.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance se compose de deux éléments : le risque de primes (CY) et le risque de provisionnement (PY). Le premier considère le risque que les primes encaissées ne soient pas suffisantes pour régler les sinistres futurs ; le second mesure le risque que les sinistres passés coûtent plus qu'attendu.

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2022, le risque d'assurance est de CHF 1'507'971 (-3.3%), principalement en raison de la baisse des engagements d'assurance et du coefficient de variation du risque stochastique.

5.1.1.2 Risque de marché

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2022, le risque de marché se monte à CHF 1'317'036 (+7.2%), principalement en raison de la hausse de la fortune investie sur les marchés financiers.

5.1.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit mesure le risque de défaillance de la contrepartie, et ce dans tous les postes de l'actif qui peuvent être subordonnés à un remboursement d'une contrepartie, à savoir les créances des débiteurs, les obligations (non-paiement des coupons ou de la valeur nominale), mais également les comptes bancaires et autres prêts et dépôts.

Le risque de crédit s'élève à CHF 169'045 (-47.8%), principalement en raison de la modification du taux de risque lié à certaines positions, majoritairement détenues sous forme de liquidités.

5.1.1.4 Risque opérationnel (au moins informations qualitatives)

Par risque opérationnel, il faut entendre celui qui entrave le bon fonctionnement des activités de la SRPJ, comme par exemple l'absence subite d'un collaborateur, un crash informatique, un incendie, etc.

Tous les risques opérationnels sont décrits et analysés dans le SCI, avec les mesures nécessaires destinées à en limiter aussi bien l'impact que l'occurrence. Certains d'entre eux font en outre l'objet d'un chapitre du Business Continuity Management qui a été mis en place courant 2017 et seront désormais testés annuellement et adaptés au besoin.

5.1.1.5 Autres risques importants (au moins informations qualitatives)

Les autres risques importants auxquels fait face la SRPJ, comme la gestion des délais dans le cadre d'actions juridiques, sont réglés par le SCI. De plus, des séances mensuelles de présentation des indicateurs statistiques importants permettent à la direction un suivi régulier des affaires et des risques y relatifs.

5.2 Informations sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue, y compris son exposition découlant des principales positions hors bilan et du transfert de risques vers des sociétés ad hoc (special purpose vehicles, SPV)

La SRPJ n'utilise pas d'instruments de transfert du risque.

5.2.1 Description des principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

D'après les résultats du SST 2022, la SRPJ fait face à deux risques principaux : le risque de marché et le risque d'assurance.

Aucun changement n'est survenu au cours de la période sous observation.

5.2.2 Description des mesures pour évaluer ces risques au sein de l'entreprise, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Le risque de marché est estimé chaque année dans le cadre du SST. Durant l'année, ce risque est continuellement surveillé au travers de l'observation de la volatilité sur les marchés, le but étant que la SRPJ puisse prendre des mesures pour limiter les effets d'une crise financière. De plus, ce risque particulier est étudié dans le cadre de l'ORSA, afin de servir au conseil d'administration dans l'élaboration de sa stratégie à moyen terme.

Le risque d'assurance est lui-aussi estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, il fait l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction de la SRPJ. De la même manière que le risque de marché, le risque d'assurance est analysé dans le cadre de l'ORSA.

5.3 Descriptions

5.3.1 Description des principales concentrations de risques auxquelles l'entreprise d'assurance est exposée

Le seul risque de concentration auquel la SRPJ est exposée est lié à la pratique de l'assurance au service d'un seul secteur socio-professionnel.

5.3.2 Description des outils utilisés pour réduire le risque et des processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les placements de la SRPJ sont confiés à trois établissements bancaires. L'un d'entre eux centralise l'ensemble des données et des résultats des différents portefeuilles. C'est ce qu'on appelle le Global Custody.

Dans le cadre de ses relations bancaires, la SRPJ voue un soin tout particulier à ce que soit examinée la volatilité sur les marchés financiers, qui traduit une incertitude des investisseurs et donc un risque de crise. Celle-ci est continuellement observée par le Global Custody. Si elle s'approche des 7%, le Global Custody prend contact avec le responsable financier de la SRPJ, de telle sorte que soient prises les mesures nécessaires destinées à se prémunir d'une crise. Les contacts entre le responsable financier et le Global Custody se feront aussi souvent et aussi longtemps que les deux parties le jugent nécessaire au regard de la situation sur les marchés financiers. Cette description fait évidemment l'objet d'un point particulier dans le SCI.

6. Evaluation

6.1 Informations en vue d'une évaluation des actifs proche du marché à des fins de solvabilité

6.1.1 Valeur des actifs ventilés en classes d'actifs (selon la répartition dans les modèles quantitatifs)

La rubrique « Placements collectifs de capitaux » regroupe les fonds d'actions, les fonds d'obligations et les fonds immobiliers dans lesquels les gérants de fortune de la SRPJ ont investi un montant total de CHF 9'980'424 (+6.7%). Le total des placements (rubrique « Total des placements ») se monte donc à CHF 9'980'424 (+6.7%).

La valeur des autres actifs proches du marché se monte au total à CHF 979'739, en hausse de 10.4% en un an, et dont la répartition est la suivante :

- des liquidités pour un montant de CHF 750'100 (+31.6%) ;
- des créances sur les preneurs d'assurance et agents de CHF 129'372 (-41.7%) ;
- d'autres créances pour un montant de CHF 39'041 (-7.5%), et
- d'autres comptes de régularisation pour CHF 61'226 (+21.8%).

Au final, la valeur proche du marché des actifs s'élève à CHF 10'960'164, en hausse de 7.0% sur un an.

6.1.2 Description des bases et des méthodes utilisées pour l'évaluation

Tous les actifs sont estimés à la valeur de marché, à l'exception des transitoires qui relèvent du « best management estimate ». Par « best management estimate », il faut entendre les estimations réalisées par les professionnels de la branche.

6.1.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs de chaque classe d'actifs si les bases et les méthodes présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

Il n'y a pas de différence entre l'estimation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité.

6.2 Informations en vue d'une évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance à des fins de solvabilité

6.2.1 Valeur brute et nette des provisions pour engagements d'assurance

La SRPJ n'a pas de contrat de réassurance, cela signifie que le montant brut et net des provisions pour engagements d'assurance est le même.

6.2.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide du modèle standard SST.

6.2.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs si les bases, les méthodes et les principales hypothèses présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

À l'exception de la disparition des provisions de sécurité et pour fluctuations et de l'escompte au taux sans risque appliqué aux provisions techniques lors du passage à la valeur proche du marché, les autres postes sont valorisés à la valeur au bilan.

6.3 Informations concernant le montant minimum

6.3.1 Valeur du montant minimum et des autres effets sur le capital cible

Le montant minimum est de CHF 215'640, il n'y a pas d'autres effets particuliers sur le capital cible.

6.3.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également la liquidation du risque de marché non diversifiable. Dans le cadre du modèle standard SST 2022, le risque de marché non diversifiable n'est déterminé que dans les cas où les cashflows attendus de long terme (supérieurs à 15 ans) représentent plus de 10% du best estimate des engagements, ce qui n'est pas le cas de la SRPJ. Le risque de crédit s'applique en cas de contrat de réassurance (passive), ce qui n'est pas le cas de la SRPJ.

Lors de la détermination du montant minimum, le risque global des risques d'assurance, de marché, de crédit ainsi que l'effet des scénarios est calculé pour chaque future année de traitement. En effet, en cas de reprise de la société par un tiers, celui-ci doit être également indemnisé pour les coûts engendrés par les risques présents en portefeuille. La somme est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6%, ceci sous l'hypothèse qu'un bailleur de fonds devrait être indemnisé pour les risques qu'il prend à un taux supérieur de 6% au taux sans risque.

Le modèle utilisé ici correspond aux indications du document technique : il s'agit de considérer le développement futur des risques en portefeuille en les subordonnant à une grandeur de référence, en l'occurrence le développement des paiements futurs des sinistres en portefeuille (PY) et ceux de l'année à venir (CY).

6.4 Informations quant à l'évaluation proche du marché des autres engagements à des fins de solvabilité

6.4.1 Valeur des provisions pour autres engagements

La provision pour responsabilité demeures pour un montant de CHF 120'000 lors du passage à la valeur proche du marché.

6.4.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

Hormis une probabilité de réalisation de 30% appliquée à la provision pour responsabilité et la disparition des autres provisions non techniques de par leur nature, il n'y a pas de différence entre les évaluations à des fins de solvabilité et celles pour le rapport d'activité.

7. Gestion du capital

7.1 Informations concernant la gestion du capital de l'entreprise d'assurance

7.1.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

En tant qu'institution de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, la SRPJ a pour objectifs permanents de :

- travailler en étroite collaboration avec la défense professionnelle ;
- prévenir les litiges ;
- disposer des compétences nécessaires pour satisfaire les besoins spécifiques des assurés agriculteurs.

Comme lors de l'exercice précédent, le capital de la SRPJ est de CHF 4'000'000.

La SRPJ est historiquement et principalement active dans le canton de Vaud, mais aussi dans ceux de Fribourg, de Berne, de Neuchâtel et du Jura ; courant 2019 un nouveau contrat a été conclu avec la Chambre valaisanne d'agriculture.

7.1.2 Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport d'activité

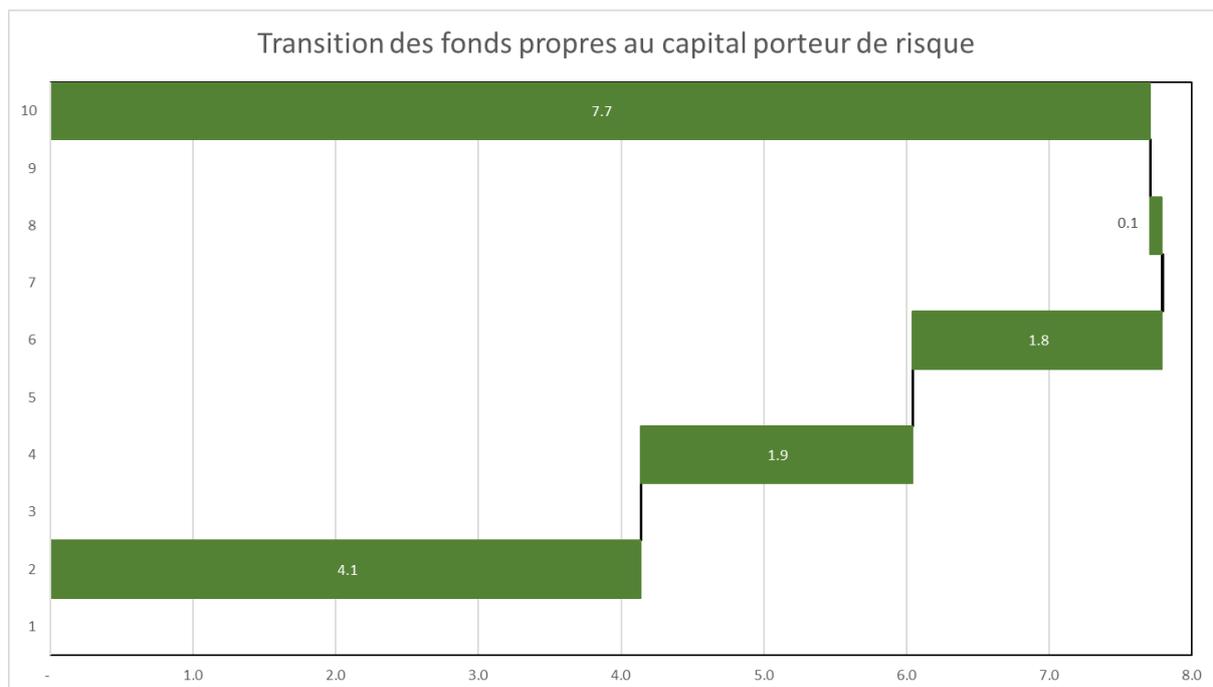
Fonds propres	
	2021
Capital-actions	4'000'000
Réserves légales issues du bénéfice	117'787
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	22'036
Total des fonds propres	4'139'824

7.1.3 Description des éventuels changements notables pendant la période sous revue

Aucun changement notable n'est survenu pendant la période sous revue.

7.1.4 Commentaires quantitatifs et qualitatifs en cas de différences notables entre les fonds propres indiqués dans le rapport d'activité et la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité

Comme présenté dans les tableaux ci-dessous, le total des fonds propres présentés dans le rapport d'activité se monte à CHF 4'139'824 (arrondi à 4.1 dans le tableau ci-dessous), alors que la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité, soit le capital porteur de risque, s'élève à CHF 7'717'710 (arrondi à 7.7 dans le tableau ci-dessous).



Le total des fonds propres correspond à la différence entre les actifs et les passifs étrangers au bilan. Le capital porteur de risque est représenté par la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché.

La différence de CHF 3.6 millions observée entre le capital porteur de risque et les fonds propres au bilan s'explique par la disparition de certaines positions lors du passage à la valeur proche du marché.

En effet, le poste « Provisions techniques » d'un montant de CHF 4.7 millions au bilan se voit amputé de CHF 1.9 millions lors du passage à la valeur proche du marché en raison de la non prise en compte des réserves de sécurité et pour fluctuation exigée par la FINMA et constituées pour permettre à l'entreprise de faire face à un ou plusieurs mauvais exercices assurantiels.

De même, la provision non technique, représentant une réserve de fluctuation pour cours sur titres d'un montant de CHF 1.6 millions, disparaît lors du passage à la valeur proche du marché, car tout comme les réserves techniques de sécurité et pour fluctuation, elle n'est pas directement rattachée à des engagements auprès des preneurs d'assurance, mais permet à l'entreprise de faire face en cas de mauvaise année sur les marchés financiers. Le 30% de la provision pour responsabilité créée au 31 décembre 2021 pour un montant de CHF 120'000 a été retenu afin de refléter la probabilité de réalisation de l'événement estimée par la direction.

Le total de ces réserves n'apparaissant pas dans le bilan à la valeur proche de marché augmente la valeur du capital porteur de risque d'environ CHF 3.5 millions par rapport aux fonds propres présentés dans le bilan du rapport d'activité. Le reste de la différence est principalement imputable à l'augmentation des provisions techniques restantes en raison des taux d'escomptes imposés par la FINMA dans le cadre du SST.

8. Solvabilité

8.1 Informations sur le modèle de solvabilité retenu. Le cas échéant, justification du choix d'un modèle interne, caractéristiques et état d'avancement de l'approbation par la FINMA)

Le modèle de solvabilité retenu par la SRPJ est le modèle standard de la FINMA pour les assurances non vie.

8.1.1 Informations sur le capital cible

8.1.1.1 Répartition du capital cible entre ses principales composantes

Capital cible	
	SST 2022
Risque de marché	1'317'036
Risque de crédit	169'045
Risque d'assurance	1'507'971
Effet de diversification	-760'706
Agrégation	2'233'345
Effet des scénarios	4'741
Montant minimum	215'640
Résultat d'assurance attendu	66'836
Résultat financier attendu	-191'830
Capital cible	2'328'732

Le capital cible correspond à l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit, à laquelle sont ajoutés l'effet des scénarios, le montant minimum, le résultat d'assurance attendu et le résultat financier attendu. Toutes ces grandeurs sont estimées selon les hypothèses imposées par la FINMA dans le cadre du SST et la documentation technique y relative.

De l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit découle un résultat de CHF 2'233'345. Les détails de l'estimation de ces différents risques peuvent être trouvés aux points 5.1.1.1 à 5.1.1.3.

À ce résultat est ajouté l'effet des scénarios, calculé en accord avec la documentation technique relative aux scénarios pour le SST 2022. Comme lors du SST 2021, seul le scénario propre à l'entreprise a été agrégé à la distribution. Il augmente le capital cible de CHF 4'741.

Les détails concernant le montant minimum de CHF 215'640 sont développés au point 6.3.2 « Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum ».

Les paramètres du modèle standard pour le SST 2022 donnent un résultat financier attendu au-dessus du taux sans risque de CHF 191'830.

Finalement, le résultat technique attendu découlant des hypothèses retenues par la FINMA dans le cadre du SST appliquées aux chiffres budgétés pour l'activité d'assurance par la direction de la SRPJ résulte en une perte de CHF 66'836.

8.1.1.2 Répartition du risque de marché et du risque d'assurance entre leurs principales composantes et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Risque d'assurance			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Risque CY	816'506	792'914	3.0%
Risque PY	965'206	1'041'488	-7.3%
Somme simple des risques	1'781'712	1'834'402	-2.9%
Effet de diversification	-273'741	-274'203	-0.2%
Risque d'assurance	1'507'971	1'560'199	-3.3%

Nous voyons que d'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2022, le risque d'assurance se monte à CHF 1'507'971 (-3.3%). Pour rappel, la notion de risques « CY » et « PY » est définie au point 5.1.1.1.

Risque de marché par catégorie			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Tous les taux	252'312	241'728	4.4%
<i>dont taux CHF</i>	149'559	115'344	29.7%
<i>dont taux EUR</i>	61'206	71'066	-13.9%
<i>dont taux USD</i>	45'301	59'055	-23.3%
<i>dont taux GBP</i>	6'512	9'084	-28.3%
Spreads	217'513	214'564	1.4%
Taux de change	332'045	302'675	9.7%
Actions	1'081'236	1'015'303	6.5%
Immobilier	175'697	149'674	17.4%
Hedgefonds	-	0	n/a
Private Equity	-	-	n/a
Participations	-	-	n/a
Autres	-	70	n/a
Somme simple des risques	2'058'804	1'924'014	7.0%
Effet de diversification	-741'768	-695'255	6.7%
Toutes les catégories	1'317'036	1'228'759	7.2%

Il n'y a pas eu de changement important dans la structure des risques de la SRPJ par rapport au SST 2021. La hausse du risque de marché observée CHF 88'276 (+7.2%) provient principalement de celle de la fortune investie.

Les catégories qui contribuent le plus au risque de marché sont les placements sous forme d'actions et les placements en monnaies étrangères (risque lié au taux de change).

Il est à noter que le risque de marché contribue moins fortement au capital cible que le risque d'assurance. En d'autres termes, la SRPJ s'expose relativement à un plus grand risque sur son activité d'assurance que sur les marchés financiers, selon les hypothèses du SST.

Capital cible			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Risque de marché	1'317'036	1'228'759	7.2%
Risque de crédit	169'045	324'101	-47.8%
Risque d'assurance	1'507'971	1'560'199	-3.3%
Effet de diversification	-760'706	-859'848	-11.5%
Agrégation	2'233'345	2'253'211	-0.9%
Effet des scénarios	4'741	4'671	1.5%
Montant minimum (MVM)	215'640	248'345	-13.2%
Résultat d'assurance attendu	66'836	105'643	-36.7%
Résultat financier attendu	-191'830	-177'559	8.0%
Capital cible	2'328'732	2'434'312	-4.3%

L'évolution des risques de marché, crédit et d'assurance étant presque entièrement compensée par celle de l'effet de diversification, la baisse du capital cible de CHF 105'579 (-4.3%) est principalement due à celle du montant minimum et du résultat d'assurance attendu.

8.1.2 Informations sur le capital porteur de risque

8.1.2.1 Répartition du capital porteur de risque entre ses principales composantes

Capital Porteur de risque	
	SST 2022
Actifs	10'960'164
Passifs "best estimate"	3'242'454
Capital porteur de risque	7'717'710

Le capital porteur de risque correspond au capital à disposition pour couvrir l'ensemble des risques encourus par la société, soit la différence entre les actifs à la valeur de marché et la valeur de marché des engagements.

8.1.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Capital Porteur de risque			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Actifs	10'960'164	10'243'719	7.0%
Passifs "best estimate"	3'242'454	3'254'571	-0.4%
Capital porteur de risque	7'717'710	6'989'148	10.4%

Le capital porteur de risque est en hausse de CHF 728'561 (+10.4%) par rapport au SST 2021, principalement en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers.

8.2 Commentaire sur la solvabilité

L'exercice du SST 2022 de la SRPJ conduit à une solvabilité de 355.0%. Ce résultat correspond au ratio entre le capital porteur de risque et le capital cible, tous deux diminués du montant minimum. En d'autres termes, cela signifie que le capital disponible après soustraction de la valeur « best estimate » des passifs et du montant minimum couvre l'espérance du résultat futur annuel de la société et l'Expected Shortfall de tous les risques pouvant affecter le capital porteur de risque pendant l'année. Le niveau de solvabilité de la SRPJ s'élevant à 355.0% est donc particulièrement satisfaisant.

Précisons encore que les informations sur la solvabilité sont soumises à un audit prudentiel.

8.3 Précision

Les informations sur la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles que la SRPJ a déclarées à la FINMA, et les valeurs sur lesquelles elles sont fondées ont été soumises à l'auditeur externe Ferax Treuhand AG.

9. Annexes

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale

Rapport d'activité

Les comptes de l'exercice précédent font partie intégrante du rapport d'activité

Modèles quantitatifs

Lausanne, le 21 avril 2022

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Molnar', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michael Molnar

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA, Lausanne

Zurich, 20 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA, présentés aux pages 15 à 21, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG



Antonio Marin

Expert réviseur agréé

Réviseur responsable



Renzo Peduzzi

Expert réviseur agréé

Bilan**Actifs**

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
1.1 Placements	1	9'980'424.40	9'356'096.80
1.1.2 Autres placements		9'980'424.40	9'356'096.80
1.2 Liquidités		750'100.15	570'045.70
1.3 Créances nées d'opérations d'assurance	4	129'371.90	221'798.50
1.4 Autres créances		39'041.10	42'208.04
1.5 Comptes de régularisation	2	61'226.20	53'570.00
TOTAL DES ACTIFS		10'960'163.75	10'243'719.04

Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
2.1 Provisions techniques	3	4'719'835.00	4'413'426.00
2.2 Provisions non techniques	5	1'751'533.27	1'411'533.27
2.3 Dettes nées d'opérations d'assurance		-	-
2.4 Autres passifs	6	8'888.75	10'689.30
2.5 Comptes de régularisation	7	340'083.18	281'126.96
Total des provisions et des dettes externes		6'820'340.20	6'116'775.53
2.6 Capital-actions		4'000'000.00	4'000'000.00
2.7 Réserves légales issues du bénéfice		117'787.41	115'498.41
2.8 Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		22'036.14	11'445.10
2.8.1 Report de <u>bénéfice</u> /perte		9'156.10	-
2.8.2 <u>Bénéfice</u> /perte		12'880.04	11'445.10
Total des fonds propres	8	4'139'823.55	4'126'943.51
TOTAL DES PASSIFS		10'960'163.75	10'243'719.04

Compte de résultat

en CHF	Annexe	2021	2020
1 Primes brutes		2'084'154.90	2'090'503.10
2 Primes pour propre compte		2'084'154.90	2'090'503.10
3 Autres produits de l'activité d'assurance		63'976.00	60'785.95
4 Total des produits de l'activité technique d'assurance		2'148'130.90	2'151'289.05
5 Charges des sinistres : montants payés bruts		-354'013.35	-415'248.67
6 Variation des provisions techniques	9	-306'409.00	-245'747.00
7 Charges des sinistres pour compte propre		-660'422.35	-660'995.67
8 Frais d'acquisition et de gestion	10	-1'799'859.66	-1'652'071.04
9 Total des charges de l'activité technique		-2'460'282.01	-2'313'066.71
10 Produits des placements	11	905'185.34	501'955.50
11 Charges financières et frais de gestion des placements	12	-198'089.06	-93'248.58
12 Résultat des placements	13	707'096.28	408'706.92
13 Résultat opérationnel		394'945.17	246'929.26
14 Autres produits	14	-	140'383.20
15 Autres charges	15	-340'000.00	-359'187.20
16 Résultat avant impôts		54'945.17	28'125.26
17 Impôts directs		-42'065.13	-16'680.16
18 BÉNÉFICE/PERTE		12'880.04	11'445.10

Annexe
Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels
Principes appliqués pour les comptes annuels :

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la supervision des compagnies d'assurance privées ont été appliquées. (art. 5-6a OS-FINMA mise à jour le 15 décembre 2015).

Principes généraux :

Les comptes annuels sont fondés sur les estimations et jugements du conseil d'administration qui peuvent influencer sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la clôture du bilan, ainsi que sur les revenus et les dépenses au cours de la période considérée. Le conseil d'administration fixe les principes d'évaluation en fonction des nécessités économiques, en observant le principe de prudence. Il fixe en particulier les règles d'amortissement, de correction de valeur et de constitution ou de dissolution des provisions.

Conversion des devises :

Les états financiers sont établis en francs suisses (CHF). Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération. Les rubriques des placements en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture, aux taux indiqués ci-dessous :

	2021	2020
EUR	1.036160	1.081557
USD	0.911150	0.883950
GBP	1.234077	1.208316
JPY	0.007912	0.008562
AUD	0.662435	0.682100
CAD	0.721332	0.693846

Principes d'évaluation :
Placements :

Les actions, les obligations et les placements collectifs sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan. Afin de tenir compte des risques inhérents aux marchés financiers, la société constitue et alimente une provision pour fluctuation de valeur des placements, en conformité à la réglementation applicable.

Provisions techniques :

Les provisions techniques représentent les engagements envers les assurés. Elles sont déterminées individuellement sur la base de chaque contrat. Le calcul est effectué selon les principes du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan
1. Placements

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Autres placements (placements collectifs)		
Fonds Actions	3'717'708.85	3'481'622.60
Fonds Obligations	4'942'458.90	4'671'297.70
Fonds Immobiliers	1'320'256.65	1'203'176.50
Total	9'980'424.40	9'356'096.80

2. Comptes de régularisation actifs

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Parties liées	0.00	3'300.00
Tiers	61'226.20	50'270.00
Total	61'226.20	53'570.00

3. Provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Parts des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Provisions pour sinistres en cours	2'820'535.00	2'854'126.00	-	-	2'820'535.00	2'854'126.00
Autres provisions techniques	1'899'300.00	1'559'300.00	-	-	1'899'300.00	1'559'300.00
Total	4'719'835.00	4'413'426.00	-	-	4'719'835.00	4'413'426.00

4. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Créances sur les preneurs d'assurance	129'371.90	221'798.50
Total	129'371.90	221'798.50

5. Provisions non techniques

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Provision pour fluctuation de valeur titres	1'631'533.27	1'291'533.27
Provision pour responsabilité	120'000.00	120'000.00
Total	1'751'533.27	1'411'533.27

Au 31.12.2020, il a été constitué une provision pour une affaire dans laquelle la responsabilité de la Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA est recherchée.

6. Autres passifs

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Parties prêtantes directes et indirectes	-	-
Tiers	8'888.75	10'689.30
Total	8'888.75	10'689.30

7. Comptes de régularisation passifs

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Parties prêtantes directes et indirectes	56'704.80	58'830.90
Autres parties liées	43'203.30	50'304.85
Autres organes (révision)	38'772.00	36'000.00
Tiers	201'403.08	135'991.21
Total	340'083.18	281'126.96

8. État des fonds propres

en CHF	Capital social	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total des fonds propres
État au 31.12.2019	4'000'000.00	0.00	115'498.41	0.00	0.00	4'115'498.41
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	2'289.00	-	-	2'289.00
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	9'156.10	-	9'156.10
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2020	4'000'000.00	0.00	117'787.41	9'156.10	0.00	4'126'943.51
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	12'880.04	-	12'880.04
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2021	4'000'000.00	0.00	117'787.41	22'036.14	0.00	4'139'823.55

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat

9. Variation des provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Parts des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Variation des provisions pour sinistres en cours	-33'591.00	25'747.00	-	-	-33'591.00	25'747.00
Variation des autres provisions techniques	340'000.00	220'000.00	-	-	340'000.00	220'000.00
Total	306'409.00	245'747.00	0.00	0.00	306'409.00	245'747.00

10. Frais d'acquisition et de gestion

en CHF	2021	2020
Charges de personnel	1'243'666.81	1'174'073.44
Frais d'administration	404'581.65	329'333.70
Autres charges	151'611.20	148'663.90
Total	1'799'859.66	1'652'071.04

Honoraires versés à l'organe de révision (inclus dans frais d'acquisition et de gestion)

en CHF	2021	2020
Prestations en matière de révision	71'854.90	62'925.00
Autres prestations de services	-	-
Total	71'854.90	62'925.00

11. Produits des placements

en CHF	Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	33'779.16	32'494.89	72'590.90	105'285.90	-	356.10	106'370.06	138'136.89
Titres à revenu fixe	45'590.80	50'592.45	-	29'920.59	8'963.50	-	54'554.30	80'513.04
Actions	48'937.65	58'500.35	642'322.36	201'876.02	47'078.90	-	738'338.91	260'376.37
Liquidités	5'922.07	22'929.20	-	-	-	-	5'922.07	22'929.20
Total	134'229.68	164'516.89	714'913.26	337'082.51	56'042.40	356.10	905'185.34	501'955.50

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions (incl. les entreprises associées), les coupons, les intérêts sur la trésorerie et les revenus locatifs.

12. Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF	Charges en cours*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	5'376.00	5'443.95	6'943.55	10'827.40	-	15'578.70	12'319.55	31'850.05
Titres à revenu fixe	16'005.93	11'545.96	129'359.33	18'264.89	2'935.90	-	148'301.16	29'810.85
Actions	11'723.20	9'017.87	5'074.44	19'188.10	197.35	-	16'994.99	28'205.97
Liquidités	20'473.36	3'381.72	-	-	-	-	20'473.36	3'381.72
Total	53'578.49	29'389.49	141'377.32	48'280.39	3'133.25	15'578.70	198'089.06	93'248.58

* Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immobilier et les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).

13. Résultats des placements

en CHF	Résultats des placements		Résultats non réalisés		Résultats réalisés		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	28'403.16	27'050.94	65'647.35	94'458.50	-	-15'222.60	94'050.51	106'286.84
Titres à revenu fixe	29'584.87	39'046.50	-129'359.33	11'655.70	6'027.60	-	-93'746.86	50'702.20
Actions	37'214.45	49'482.49	637'247.92	182'687.92	46'881.55	-	721'343.92	232'170.41
Liquidités	-14'551.29	19'547.48	-	-	-	-	-14'551.29	19'547.48
Total	80'651.19	135'127.40	573'535.94	288'802.12	52'909.15	-15'222.60	707'096.28	408'706.92

14. Autres produits

en CHF	2021	2020
Dissolution provision pour fluctuation de valeur titres	-	-
Dissolution provision responsabilité	-	-
Autres produits	-	140'383.20
Total	0.00	140'383.20

Les autres produits (CHF 140'383.20) résultent d'un remboursement d'impôts, suite au règlement de la procédure de réclamation initiée en 2012.

15. Autres charges

en CHF	2021	2020
Attribution provision pour fluctuation de valeur titres	340'000.00	235'000.00
Attribution provision responsabilité	-	120'000.00
Autres charges	-	4'187.20
Total	340'000.00	359'187.20

16. Résultats

en CHF	2021	2020
Total des produits de l'activité technique d'assurance	2'148'130.90	2'151'289.05
Charges des sinistres pour compte propre	-354'013.35	-415'248.67
Variation des provisions techniques	-306'409.00	-245'747.00
Charges de personnel	-1'243'666.81	-1'174'073.44
Frais d'administration et autres charges	-556'192.85	-477'997.60
Résultat d'assurance / EBITDA	-312'151.11	-161'777.66
Résultats des placements	707'096.28	408'706.92
Variation des provisions non techniques	-340'000.00	-355'000.00
Autres produits	-	140'383.20
Autres charges	-	-4'187.20
Résultat avant impôts	54'945.17	28'125.26
Impôts	-42'065.13	-16'680.16
Résultat net	12'880.04	11'445.10

Autres données relatives à l'annexe

17. Dissolution nette des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonymes

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dissolution nette des réserves latentes	-	-
Total	-	-

18. Dettes envers des institutions de prévoyance

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Fondation rurale de prévoyance	1'659.95	2'001.60
Total	1'659.95	2'001.60

19. Emplois à plein temps

	2021	2020
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	8.3	7.6

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date du bilan qui auraient conduit à un ajustement des états financiers ou devraient être divulgués.

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Affaires directes en Suisse		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale		Autres branches	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	2.1	2.08													2.1	2.08
Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.00													0.0	0.00
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	2.1	2.08													2.1	2.08
Variations des reports de primes	0.0	0.00													0.0	0.00
Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.00													0.0	0.00
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	2.1	2.08													2.1	2.08
Autres produits de faculté d'assurance	0.1	0.08													0.1	0.08
Total des produits sur l'activité technique d'assurance (6 + 7)	2.2	2.15													2.2	2.15
Charges des sinistres : montants payés bruts	-0.4	-0.35													-0.4	-0.35
Charges des sinistres : montants payés par des réassureurs	-0.2	-0.31													-0.2	-0.31
Variations des provisions techniques	0.0	0.00													0.0	0.00
Variations des provisions techniques : part des réassureurs																
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liées à des participations																
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-0.7	-0.66													-0.7	-0.66
Frais d'acquisition et de gestion	-1.7	-1.80													-1.7	-1.80
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.00													0.0	0.00
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1.7	-1.80													-1.7	-1.80
Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.00													0.0	0.00
Total charges de l'activité technique (assurance, dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-2.3	-2.46													-2.3	-2.46
Produits des placements	0.5	0.91														
Charges financières et frais de gestion des placements	-0.1	-0.20														
Résultat des placements (20 + 21)	0.4	0.71														
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liés à des participations	0.0	0.00														
Autres produits financiers	0.0	0.00														
Autres charges financières	0.0	0.00														
Résultat opérationnel (0 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 29)	0.2	0.39														
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.00														
Autres produits	0.1	0.00														
Autres charges	-0.4	-0.34														
Produits / charges extraordinaires	0.0	0.00														
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	0.0	0.05														
Impôts directs	0.0	-0.04														
Bénéfice / perte (31 + 32)	0.01	0.01														

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Ciôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Ciôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux	9.4		10.0
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
Autres placements de capitaux				
Total des autres placements	9.4		10.0	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	0.6		0.8
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	0.2		0.1
	Autres créances	0.0		0.0
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.1		0.1	
Total des autres actifs	0.9		1.0	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	10.2		10.96
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	2.9		2.9
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	2.9		2.9
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	0.0		0.0
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance			
	Autres passifs	0.0		0.0
	Comptes de régularisation	0.3		0.3
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	3.3		3.2
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	7.0		7.7

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	7.0		7.7
	Déductions	0.0		0.0
	Fonds propres de base	7.0		7.7
	Capital complémentaire	0.0		0.0
	CPR	7.0		7.7

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	1.6		1.5
	Risque de marché	1.2		1.3
	Effets de diversification	-0.9		-0.8
	Risque de crédit	0.3		0.2
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	0.2		0.1
	Capital cible	2.4		2.3

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	308.4%		355.0%